



REGISTRE DES COMMUNICATIONS

(Article 67.3 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels)

COMMUNICATIONS DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, SANS LE CONSENTEMENT DE LA PERSONNE CONCERNÉE

Personne ou organisme receveur	Nature ou type de renseignements personnel communiqués	Fins pour laquelle les renseignements sont communiqués	Raison justifiant la communication	Appui légal (article de la Loi sur l'accès)	Communication à l'extérieur du Québec	Date début/fin
Syndicat	Nom, prénom, adresse résidentielle, salaire, téléphone	Application des conditions de travail	Application de la convention collective	Article 67.1	Non	En continu
Service de paie Desjardins	Nom, prénom, sexe, salaire, numéro d'assurance sociale, adresse, date de naissance, numéro de compte(s) banque(s), heures travaillées, banque de congés, numéro de téléphone, adresse courriel, contacts en cas d'urgence	Préparation de la paie, transmission des feuillets d'impôt à l'Agence de revenu du Canada et à Revenu Québec	Application des conditions de travail et de la convention collective	Article 67.1	Non	En continu
Retraite Québec	Nom, prénom, sexe, salaire et cotisation, numéro d'assurance sociale, date de naissance	Gestion du régime de retraite du personnel	Retraite Québec est l'unique gestionnaire du régime de retraite du personnel du gouvernement et des organismes parapublics.	Article 67.1	Non	En continu
Compagnies d'assurance collective	Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, état civil, salaire, numéro d'assurance sociale, date de naissance, personnes à charge, fumeur/non-fumeur, bénéficiaire	Gestion des prestations d'assurances du personnel	La compagnie d'assurance doit détenir les renseignements nécessaires à la collecte des primes payées et au versement des prestations d'invalidité et assurance vie aux assurés.	Article 67.1	Non	En continu
Emploi et Développement social Canada (Service Canada)	Nom, prénom, numéro d'assurance sociale, adresse, salaire rémunéré, heures rémunérées et raison du départ.	Préparation du relevé d'emploi pour fins d'admissibilité à l'assurance-emploi.	Application de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	Article 67	Non	En continu

Personne ou organisme receveur	Nature ou type de renseignements personnel communiqués	Fins pour laquelle les renseignements sont communiqués	Raison justifiant la communication	Appui légal (article de la Loi sur l'accès)	Communication à l'extérieur du Québec	Date début/fin
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST)	Rapport d'enquête et d'analyse de l'accident, rapports médicaux, nom, prénom, salaire, numéro d'assurance sociale, numéro d'assurance maladie, date de naissance, adresse, téléphone	Dossier de réclamation concernant l'accident du travail Étude du dossier et décision quant à l'admissibilité.	Application de la <i>Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles</i> et de la <i>Loi sur la santé et la sécurité du travail</i>	Article 67	Non	En continu
Corps policiers	Extraits de vidéosurveillance ou visionnement sur place.	Enquête	Application de la <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i> .	Articles 59, 67	Non	Sur demande
Prestataire de service – Mise à jour du site Internet (iXmédia)	Banque de candidatures : Nom, prénom, numéro de téléphone, courriel, adresse, curriculum vitae	Accès aux données dans le cadre des travaux de mise à jour du site Internet.	Exécution du contrat pour la mise à jour du site Internet.	Article 67.2	Non	Octobre 2022 à avril 2023
Prestataire de service – entretien du système intégré de sécurité (Honeywell Solutions Bâtiments)	Vidéosurveillance Gestion des cartes d'accès : Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, photographie	Accès aux données dans le cadre l'entretien du système de vidéosurveillance et de gestion des cartes d'accès.	Exécution du contrat pour les services d'entretien du système intégré de sécurité dans le Centre des congrès de Québec	Article 67.2	Non	Avril 2022 à avril 2027
Prestataire de service – service de sécurité (Groupe de sécurité Garda)	Vidéosurveillance Déclarations statutaires et interventions préhospitalières : Nom, prénom, rapport des incidents, accidents et d'interventions préhospitalières des premiers intervenants, réclamations, photos, extraits vidéo. Gestion des cartes d'accès : adresse, numéro de téléphone, photographie	Pour assurer la sécurité et la gestion des incidents et accidents sur la propriété de la Société du Centre des congrès de Québec	Exécution du contrat pour les services de sécurité dans le Centre des congrès de Québec	Article 67.2	Non	Depuis février 2022 Fin : dernier renouvellement possible en janvier 2027

ENTENTES DE COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Article 67.3, paragraphe 2

Aucune collecte.

UTILISATION D'UN RENSEIGNEMENT À D'AUTRES FINS QUE CELLE POUR LAQUELLE IL A ÉTÉ RECUEILLI

Article 67.3, paragraphe 2, contenant l'article 65.1

Aucune utilisation.